

Une victime inattendue des lettres anonymes

L'instruction de l'affaire de Tulle est enlevée au Juge

Le « Journal Officiel » publie un décret suivant lequel, sur le rapport du garde des sceaux, M. Richard, juge d'instruction au tribunal de première instance de Tulle, cessera ses fonctions de magistrat instructeur dans l'affaire de lettres anonymes de Tulle à dater de la publication de ce décret.

Interpellation au Sénat

Hier le Sénat a entendu l'interpellation de M. Lebert à propos des moyens occultes employés par certains juges d'instruction pour arriver à la découverte de la vérité. Il s'agissait des incidents de Tulle.

M. Lebert critique vivement le juge d'instruction, M. Richard d'abord transformé son cabinet de magistrat en cabinet de magie et il termina en disant :

« M. le Garde des Sceaux a retiré l'instruction au juge coupable, mais la sanction est-elle suffisante ? Je demande si on peut laisser au siège ce magistrat et s'attendre que la Garde des Sceaux me fournira les apaisements nécessaires ».

M. Berthou Ministre de la Justice, remit les choses au point et le Sénat vota l'ordre du jour de confiance pur et simple.

Entre temps M. le sénateur Debievre était intervenu à propos des inculpés qui restent en état de prévention dans les locaux de la prison de Tulle. Il déclara notamment : « A la prison de St-Lazare, une femme, Mme Bernain de Raviv est détenue depuis vingt-huit mois sous l'inculpation de faits remontant à 1916 et qui se seraient passés en Suisse et pour un crime qu'elle n'a pas commis ».

Le Sénat termina sa séance en adoptant à l'unanimité de 282 votants le projet de loi portant règlement définitif du budget de l'exercice 1921 et il s'ajourna ensuite à mardi prochain.

Un Rembrandt inconnu découvert à Londres

Il a été acheté 110.000 francs par un antiquaire sagace

Un antiquaire bien connu à Londres, M. Frank Sabin, se réjouit d'une aubaine inespérée. Il vient d'acquiescer un tableau des experts, après un examen attentif, déclaré être un Rembrandt authentique.

Le tableau en question, d'un sujet d'un long séjour dans un garde-meubles, avait été mis aux enchères et M. Frank Sabin l'acheta pour 110.000 francs. Il appartenait à Mme Clark, la veuve d'un médecin de Londres, qui n'avait pu la moindre idée qu'elle possédait un si précieux trésor. Son mari le tenait d'un marchand, qui le lui avait donné pour la somme de 30 livres sterling au cours actuel, 1.500 francs.

Interrogé par un représentant de l'« Evening News », M. Frank Sabin, après avoir exprimé la joie que lui cause sa trouvaille, ajouta :

Ce tableau, qui représente saint - hilippe baptisant l'Eunuque offre un témoignage excellent de génie avec lequel Rembrandt fit usage du clair obscur dès sa jeunesse. Cette toile, au effet, est une des premières œuvres de l'artiste, puisqu'elle date de 1628, alors que la première de ses œuvres connues remonte à l'année précédente.

Je ne prétends pas, a ajouté M. Sabin, que cette toile soit une des meilleures de l'artiste ; malgré tout, j'estime que le prix que je l'ai payée est très avantageux, si l'on considère que certaines toiles de maître ont atteint le prix de 100.000 livres sterling, soit environ 5 millions de francs, au cours actuel.

Je ne prétends pas, a ajouté M. Sabin, que cette toile soit une des meilleures de l'artiste ; malgré tout, j'estime que le prix que je l'ai payée est très avantageux, si l'on considère que certaines toiles de maître ont atteint le prix de 100.000 livres sterling, soit environ 5 millions de francs, au cours actuel.

Le fox-trott amoureux d'un agent de police

IL LUI COÛTA 5.000 FRANCS

Un jeune gardien de la paix, Gustave Polet, 24 ans, profitant dernièrement d'un dimanche où il n'était pas de service pour se livrer aux douceurs du shimmy et du fox-trott dans un dancing : la musique était laxoureuse, et pour être agent de l'autorité, on n'en est pas moins homme.

Gustave Polet conçut pour sa danseuse une passion immédiate et irrésistible, et l'idylle se termina dans un hôtel de la rue Saint-Denis.

Hélas, en s'éveillant le lendemain, l'agent malchanceux constatait la double disparition de son portefeuille — contenant toutes ses économies, 5.000 francs environ — et de sa valise compagne. Celle-ci, Clémence Joliv, 26 ans, a bien été retrouvée et envoyée au Dépôt, mais elle avait eu le temps de dépenser les cinq mille francs.

CONTRE LA GRIPPE

LE REMÈDE DES 4 CHAPEAUX

La grippe, puisqu'il faut l'appeler par son nom, fait encore parler d'elle plus qu'il ne convenait. Encore que moins maligne que l'épidémie précédente, elle est assez dangereuse pour qu'on se préoccupe de se soustraire à ses atteintes.

Au milieu de tous les remèdes prescrits, il en est un qui nous vient de Belgique — le pays de la « zwanzig » —. Il est connu chez nous amis sous le nom de « remède des quatre chapeaux ». Le voici :

Prenez un litre de vieux rhum, incorporez-y cent vingt grammes de sucre, quelques cloyes de girofle et un zeste de citron. Faites chauffer le tout.

Au moment où le rhum commence de bouillir, couchez-vous et avez soin de placer un chapeau au pied de votre lit. La forme du chapeau n'a aucune importance ; elle peut être démodée.

De cinq minutes en cinq minutes, buvez un grand bol « remède » sans interruption de vue le chapeau. Au bout d'un quart d'heure environ, vous apercevrez, assez distinctement un deuxième chapeau. Continuez à boire avec méthode. Bientôt, un troisième chapeau aura été placé sur votre tête. Buvez encore. A l'apparition du quatrième chapeau, arrêtez-vous sans faute.

Et vous serez guéri !

Il va sans dire que, de même que le contre-pain pour cette maladie, vous devez à ces remèdes, vous réserver, en les évitant à consulter votre médecin avant de recourir à ce remède énergique.

Les négociations Franco-Anglaises

ELLES ONT COMMENCÉ

Londres, 27 janvier. — Les négociations franco-britanniques sur la question du pacte de garantie, sont désormais engagées. Le comte de Saint-Aulaire a eu, hier soir, avec lord Curzon, de 18 heures à 19 h. 15, une conversation, au cours de laquelle notre représentant a développé au chef du Foreign Office les amendements et compléments que le gouvernement français suggère d'apporter au projet de pacte qui lui fut remis à Cannes et dont on connaît le teneur.

Il est permis de penser qu'au cours de cet entretien, les deux interlocuteurs se sont surtout attachés à explorer les principales avenues susceptibles de conduire à un accord, et nous pouvons même supposer qu'ils ont fixé leurs pensées sur une voie qui nous sera bientôt révélée. Mais la discrétion systématique que l'on a observée à l'égard de la presse, aussi bien à l'ambassade de France qu'au Foreign Office, ne nous permet pas d'en dire plus long.

Un trésor fut volé à bord d'un navire

Mais on retrouva cachée une partie de l'or dérobé

Londres, 27 janvier. — Il y a quelque temps, des messages sans fil signalèrent qu'un vol d'une quantité de pièces d'or, représentant une valeur de 1.250.000 francs, avait été commis dans des circonstances mystérieuses à bord du paquebot « Sonoma », venant de Sydney, et que toutes les recherches effectuées pour découvrir les coupables étaient restées vaines.

On annonce aujourd'hui que l'on en question vient d'être retrouvé accidentellement et les détails que l'on donne à ce sujet témoignent de l'habileté extraordinaire de l'auteur de cet attentat.

Un banquier australien avait chargé à bord du « Sonoma », en route de Sydney, quinze caisses contenant chacune 5.000 souverains d'or, soit une valeur totale de 1.250.000 francs. Le chargement avait été effectué quelques minutes seulement avant le départ du steamer, et les caisses avaient été placées dans la chambre forte du bord en présence de deux employés de la banque, d'un représentant de la Compagnie et des officiers du paquebot. Seuls, le capitaine et l'officier trésorier avaient le contrôle de cette chambre durant la traversée.

Lorsqu'on ouvrit, à l'arrivée du bateau à San-Francisco, on s'aperçut que cinq caisses avaient disparu. En examinant de près celles qui restaient, on remarqua que les serrures avaient été enlevées et remplacées par d'autres sur lesquelles, toutefois, les clés originales pouvaient s'adapter. On effectua immédiatement des perquisitions minutieuses dans tout le navire ; mais ce fut en vain et l'on s'en tint à l'hypothèse que les caisses d'or avaient dû disparaître à Pago ou à Honolulu, les seuls ports où le « Sonoma » eût fait escale.

La Chambre a voté

Des avantages aux Fonctionnaires mobilisés

LE DELAI DE DEMANDE

Sur la proposition de la Commission, la Chambre a adopté une disposition supplémentaire à l'article 40 qui fixe le délai prévu aux articles 17 et 18 pour demander le bénéfice de la loi relative aux fonctionnaires mobilisés.

PAS DE RAPPEL DE TRAITEMENT

La Chambre adopta ensuite l'article 12 (les rappels d'ancienneté et d'avancement ne donneront lieu à aucun rappel de traitement) qui avait été réservé hier.

POUR LES FONCTIONNAIRES NON MOBILISABLES DES REGIONS ENVAHIES RESTES A LEUR POSTE

La Chambre en arriva à une disposition supplémentaire à l'article 17, déposée par M. Pasquali et tendant à accorder aux fonctionnaires non mobilisables des régions envahies restés à leur poste en 1914, les mêmes avantages que ceux accordés aux fonctionnaires mobilisés pour l'obtention de leur retraite.

LE CAS DES PETITS CHEMINOTS

Une disposition supplémentaire tendant à faire accorder le bénéfice de la loi aux agents des Compagnies de chemins de fer d'intérêt général et départementaux fut renvoyée à la Commission.

Un douzième provisoire

Au début de la séance la Chambre adopta le projet de loi portant ouverture d'un douzième provisoire pour le mois de février 1922 sur le budget des dépenses recouvrables.

Une députée allemande est morte subitement

Berlin, 27 janvier. — Mme Ziets, députée indépendante, avait été prise hier soir d'une indisposition à la séance du Reichstag pendant le discours du Comte Westarp. Elle est décédée dans le couloir de la nuit.

Un chômeur se pend

Un ouvrier métallurgiste, Louis Bouillier, 64 ans, demeurant rue de l'Espérance, 86, sans travail depuis plusieurs mois, s'est donné la mort avant-hier soir.

Un accident de la rue Neuve

ON ESPERE SAUVER LE PETIT ECRASE

Nous avons relaté hier, le grave accident qui s'est produit la veille, vers 5 h. 30, rue Neuve, et dont la victime était un enfant de 12 ans, Louis Lacroix, demeurant rue des Longues Haies, 180.

Pour l'amélioration de nos voies d'eau

M. LE TROCCQUER VISITE LA REGION DU NORD

Saint-Quentin, 27 janvier. — L'Union des Usagers des Voies Navigables ayant appelé l'attention du ministre des Travaux publics sur la nécessité d'améliorer les relations par voie d'eau dans le Nord, M. Le Trocquer s'est rendu aujourd'hui à Saint-Quentin afin d'étudier sur place la situation. Il a visité ce matin les écluses de Bantouzelles, Bantoux, Onnecourt, et le pont de Vendhuile. Dans l'après-midi le ministre a visité, en compagnie de M. Tournon, président de la Chambre de Commerce, le fort de Saint-Quentin.

AU CONSEIL DE GUERRE

AUJOURD'HUI DU 27 JANVIER

Klüber Gosselinde, caporal au 127^e R. I., pour abandon de poste, était chef de poste, en temps de paix, le mois de novembre 1914, au fort de la Croix, soldat de 2^e classe au 2^e bataillon du 127^e R. I., pour désertion à l'intérieur en temps de guerre, 2 ans de prison.

ROUBAIX BYRRH

REDACTION : 32, rue Faurvée. TEL. 351
DEPOT CENTRAL : 11, rue du Bassin

Contre la vie chère à Roubaix-Tourcoing

Lors de la dernière grève, le Consortium parait de l'industrie textile, répondant aux revendications ouvrières, qui s'engageait sur le prix excessif de la vie, s'était engagé à mettre en œuvre les moyens propres à faire baisser le coût de la vie.

Il parait que ces mesures ne sont pas à l'œuvre, et que nous aurons bientôt tout pour rien... Il est du moins permis de l'espérer.

M. Guernier, rapporteur de la commission des Affaires étrangères, demanda à la Chambre, au nom de cette Commission, d'adopter le projet qui lui était soumis et qui concerne le renforcement de la Banque Industrielle de Chine.

Le Tailliez estime que les dirigeants de la Banque ont été spéculateurs et qu'il n'y avait pas de raison pour que le Parlement leur fasse un cadeau.

Il ajouta que les Chinois seraient en droit de dire qu'il y a pas de justice si l'on continue à emprisonner les petits commerçants chinois qui ne peuvent pas faire face à leurs engagements et si les responsables de la situation de la Banque continuent à traverser les villes dans de luxueuses limousines.

Ernest LAFONT considéra que le Parlement ne savait rien, ni au sujet de la situation de la Banque, ni au sujet du gouvernement chinois. « Vous gagnerez le prestige de la France, dit-il, mais le prestige du gouvernement chinois ne se réalise pas ». M. DE LASTEYRIE assura que le gouvernement tiendrait la main à ce que le justice agisse sans faiblesse et châtie les coupables et ajouta que le prestige de la France souffrirait du naufrage de la Banque Industrielle de Chine.

M. KLOTZ se déclara d'accord avec le Président du Conseil pour donner au Gouvernement le droit de négocier avec le Gouvernement chinois, tandis que M. TARDIEU s'élevait contre les faveurs accordées à certains porteurs de fonds.

La discussion générale sera poursuivie ultérieurement et finalement le PRÉSIDENT mit aux voix l'article unique du projet, ainsi conçu :

« Le Gouvernement est autorisé à négocier avec le gouvernement chinois un accord par lequel les annuités dues à la France en exécution du protocole du 7 septembre 1901 et qui resteront à courir à la date du 31 décembre 1917, pourront être affectées par le gouvernement à la satisfaction des intérêts matériels et moraux de la France en Extrême-Orient. »

Cet accord et les conventions qui pourraient ensuite devenir nécessaires, devront être soumis à la ratification des Chambres.

LES CARTES D'INVALIDITE

DES MUTILES ET REFORMES

Le maire de Roubaix, porte à la connaissance de ses concitoyens, qu'il vient de recevoir du Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre, rue Boboye d'Anglais, 18, à Lille, la communication suivante :

Carte d'invalidité donne droit à la réduction du tarif sur les chemins de fer d'intérêt général.

Le Comité départemental des mutilés et réformés de la guerre du Nord a reçu de l'Office national les communications suivantes :

Pour répondre aux questions posées par divers comités départementaux, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'à l'initiative de démarches effectuées par l'Office national que par le Ministère des Travaux publics, les grandes Compagnies de chemins de fer ont adopté un certain nombre de mesures bienveillantes concernant l'extension du régime institué en faveur des pensionnés de guerre par l'article 9 de la loi du 20 octobre 1921. La carte de pensionné qui a été délivrée, sous certaines conditions, aux différentes catégories ci-après :

1. — Victimes civiles de la guerre : Les victimes civiles de la guerre doivent établir de façon certaine que leur pourcentage d'invalidité est égal ou supérieur à 25 %, et que leurs invalidités sont imputables à un fait de guerre survenu du 1^{er} septembre 1914 au 24 juin 1919.
2. — Mutilés de la guerre 1870-71 : Les intéressés devront justifier d'un pourcentage d'invalidité égal ou supérieur à 25 %.
3. — Réformés à la suite de campagnes militaires : Les anciens combattants antérieurs à l'occasion d'hostilités antérieures au 2 août 1914 (compagnies du Tonkin, de Madagascar, de Maroc, etc...) justifieront que leur invalidité est égale ou supérieure à 25 %, et que leur infirmité résulte bien d'un événement de guerre.
4. — Investisseurs des opérations de Serbie et de Grèce : Il y a lieu en conséquence d'accueillir favorablement les demandes de cartes d'invalidité qui seraient présentées par des victimes de guerre rentrant dans l'une des catégories mentionnées ci-dessus.

En conséquence, les intéressés qui demandent en cette matière, sont invités à se présenter à la mairie, bureau militaire, situé au rez-de-chaussée du bâtiment central, muni des pièces mentionnées dans la présente instruction.

EGOLE NATIONALE SUPERIEURE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES

Conférences du dimanche sur l'apprentissage de la Draperie

Dans la prochaine conférence qui aura lieu demain dimanche 29 courant, à 8 heures 45, n. 7, rue de l'Ermitage, M. Lagache discutera les questions suivantes :

1. Traitement humide avant teinture.
2. Revue rapide du matériel employé ; critique de diverses opérations ; perfectionnement à rechercher ; brevets proposés pour améliorer les résultats ou pour augmenter la production.
3. Le lissage. — Principe du « tannage » précautions à prendre ; mode opératoire avant l'introduction des machines à lisse.

Les conférences sont publiques, il suffit pour être admis, de se faire inscrire au secrétariat de l'Ecole.

LE SERVICE DE BAINS-DOUCHES DE LA RUE DES LONGUES-HAIES

Le maire de Roubaix a pris un arrêté fixant, ainsi qu'il suit, le tarif de l'établissement de bains-douches, situé rue des Longues-Haies :

Entrée et cabine : 1 fr. ; Location d'une serviette : 0 fr. 20.

AMICALE DES ARTS

Aujourd'hui samedi, à 19 h., à l'Ecole, rue des Arts, réunion du Comité-Directeur et des divers Comités. Les conférences des Comités de la Commission de leur sont spécialement convoqués.

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ELEVES DE L'INSTITUT TURGOT

Conformément aux statuts, le Comité de l'Association réunit le mardi 24 janvier à propos de la formation de son bureau pour l'année 1922. Ont été élus : président, M. Dubucq ; vice-présidents, MM. Danselet et Schwartz ; trésorier, M. Jorion ; adjoint, M. Debock ; secrétaire général, M. Givry ; adjoint, M. Monier. Les conférences hebdomadaires ont été attribuées conformément aux règles générales adoptées par le Comité.

AMICALE DES CONTREMAITRES & SERVILEURS DU TEXTILE DE LILLE, ROUBAIX, TOURCOING ET ENVIRONS.

La première réunion générale obligatoire de l'Association Amicale et Professionnelle des Contremaîtres et Servileurs du Textile, aura lieu à 9 h. 30 précises au Cinéma Universitaire de Roubaix. Un contrôle rigoureux sera exercé à l'entrée ; les sociétaires sont priés de se munir de leur livret.

La Commission prie les sociétaires d'être présents à l'heure exacte, l'ordre du jour étant chargé.

LA PARTICIPATION DE « LA FRATERNELLE »

La « Fraternelle des Combattants roubaixiens » nous prie de rappeler à ses adhérents le Congrès de la Fédération des Combattants du Nord, qui aura lieu à Lille, les samedi 29 et dimanche 30 janvier. Les intérêts des Combattants roubaixiens seront défendus aux séances de travail du samedi par les administrateurs que « La Fraternelle » délèguera à cet effet.

Quant à la journée de dimanche, elle est consacrée à la revue, au défilé et à l'Assemblée générale de la Fédération. Le président de la Fédération est M. Louchère et d'autres personnalités adhérentes. La « Fraternelle » prie ses membres d'y participer en grand nombre. Ils formeront une garde d'honneur au drapeau de leur association, la plus puissante de la Fédération du Nord et la plus ancienne des sociétés de Combattants français.

Voici le programme de la journée de dimanche : Réunion à l'Hôtel des Canonniers à Lille, à 10 heures ; à 11 h. 30, revue et défilé sur la place de la République ; à 14 h. 30, assemblée générale dans la salle de la Nouvelle Bodrue.

Il a été décidé que, dorénavant, des jetons de présence numérotés seront distribués.

LES EMBALES !

Pour excès de vitesse, en automobile, M. Alfred Debussche, 125, rue de Valenciennes, a été condamné à 15 jours de prison, rue du Champ de Mars, 17, a récolté une contravention.

Une de plus !

Le Congrès des Combattants du Nord

Le Congrès des Combattants du Nord, qui aura lieu à Lille, les samedi 29 et dimanche 30 janvier. Les intérêts des Combattants roubaixiens seront défendus aux séances de travail du samedi par les administrateurs que « La Fraternelle » délèguera à cet effet.

Quant à la journée de dimanche, elle est consacrée à la revue, au défilé et à l'Assemblée générale de la Fédération. Le président de la Fédération est M. Louchère et d'autres personnalités adhérentes. La « Fraternelle » prie ses membres d'y participer en grand nombre. Ils formeront une garde d'honneur au drapeau de leur association, la plus puissante de la Fédération du Nord et la plus ancienne des sociétés de Combattants français.

Voici le programme de la journée de dimanche : Réunion à l'Hôtel des Canonniers à Lille, à 10 heures ; à 11 h. 30, revue et défilé sur la place de la République ; à 14 h. 30, assemblée générale dans la salle de la Nouvelle Bodrue.

Il a été décidé que, dorénavant, des jetons de présence numérotés seront distribués.

Il y a de la poudre dans l'air. Tout était préparé. Il ne restait qu'une besogne à terminer, mettre l'amorce et si bien que rien ne peut arrêter l'explosion.

A cette pensée encore, un ventneur sourcil plissa ses lèvres et une petite flamme flamme phosphorescente passa dans ses prunelles.

Il savait comment s'y prendre. Depuis quelques jours, la manœuvre finale était arrêtée dans son esprit, et à défaut de succès de sa combinaison, il en avait d'autres toutes prêtes pour remplacer la première.

Quand il rentra à la rue Bassano, WHI dormait paisiblement sur un immense divan dans le vestibule.

Le précepteur le prit par le bras et le secoua avec énergie.

L'anglais s'écria après s'être réveillé en sursaut.

— C'est vous ? demanda-t-il étonné en apercevant le professeur.

— Tu dors ?

— Je rêvais... dit le valet en se frottant les yeux ; un rêve détestable... la potence... Newgate... — Imbécile ! — Merci ! — Les malles sont faites ?

L'écossais WHI se mit à rire.

— Vous pensez, dit-il, C'est une besogne de dix minutes... Pas long, le ménage ! Ainsi nous flions demain ?

— Sans faute. — Par le rapide ? — Une heure trente. Les autres sont en route.

— Mieux qu'un route. Arrivé au Havre... et peut-être embarqué pour Southampton. Le marié restera seul à Paris ?

— Pour quelques jours... LA MÈRE

FEUILLETON DU 29 JANVIER. — N° 30

La Fille sans Nom

GRAND ROMAN DRAMATIQUE

par Charles MERQUEL

XXXIX

AU BORD DU FOSSE

Les meilleurs chevaux de ce qu'on appelait jadis une course au clocher, sont ceux qui ont du cœur au ventre, abondent franchement l'obstacle, hâle, barre, fossé, mur ou rivières, sautent d'un bond et passent au risque de culbuter et de se rompre les membres.

Pierre Brécheux était, au moral, un bon cheval de steeple.

Dans ce petit corps, il avait une énergie de volonte incroyable et l'âme qui contenait devait être d'une haute taille que le contentait.

Les obstacles ne le rebutaient pas parce qu'il les mesurait d'avance et calculait ses forces et leurs effets.

C'était un homme, seulement c'était un homme dangereux et malfaisant, ivre d'une passion féroce et qui ne voyait qu'un but : sa vengeance, comme le cavalier des courses anciennes ne voyait que le sien, le clocher qui devait attendre, en dépit des obstacles.

Au moment de son entretien avec l'amiral, WHI était bien près de son but.

Il touchait.

Encore quelques heures et la mine qui avait creusé à l'œil sous cet hôtel luxueux, sous ce palais vénérable, une mar-

veille de goût, ou son ennemi se rengorger en plein triomphe, allait éclater et creuser d'irréparables dommages.

Il s'esquiva sans bruit, se faufila dans la foule, jeta un coup d'œil bilieux à toutes ces splendeurs, gagna le vestibule et disparut.

Dans la rue, il respira à pleins poulmons et se dirigea à pied vers l'hôtel de la rue Bassano.

Il avait besoin de se recueillir et de mettre de l'ordre dans ses idées.

Bientôt il arriva à la place de la Concorde.

Les Champs-Élysées étaient pleins de fanfare et de bruit.

Le soir se terminait dans une orgie de tintamarres et de lumières.

Les cafés-concerts éblouissaient avec les mille becs de leurs guirlandes aveuglantes. Ils étourdissaient avec le vacarme de leurs musiques tapageuses.

Des jardins du Champ-de-Mars, des leurs d'incendie montaient, si vives qu'on aurait dit un quartier de Paris en flammes et, tout en haut, à trois cents mètres du sol, la tour Eiffel jetait la note aiguë de son phare tournant, aux changeantes couleurs.

Pierre Brécheux marchait au milieu de ce bruit et de cet éclat sans y songer, uniquement occupé de l'idée qui le poursuivait et qui était toute sa vie.

Et tout à coup le silence et les ténèbres se firent autour de lui.

Les guirlandes de gaz, les illuminations multicolores et le phare de la tour s'éteignirent subitement.

Il continua son chemin en réfléchissant. A la suite de la dernière bataille, il éprouvait des frissons involontaires. Réussirait-il ? C'était probable. Surtout, il valait mieux, sous ce palais vénérable, une mar-

entreprise ? Désormais toutes les chances étaient pour lui.

Une joie rageuse lui gonflait la poitrine en songeant qu'il avait déjà un pied sur la gorge de l'ennemi.

« Sa signature, Pierre Brécheux, s'était en bas du contrat de Blanche Colombey, l'héritière, fille unique ! Elle épousait ce Juan Rodriguez, qu'il avait placé auprès d'elle pour la perdre et en perdant la fille, enfoncer un couteau empoisonné au cœur de son adversaire. »

Mais il ne le frappait pas seul. Il tint avec lui le seul être qui aurait dû aimer, défendre et préserver de tout danger !

Juan Rodriguez ! Jean-Maurice ! C'était la fille de Rose, Bertot, l'enfant, son nourrisson, presque son fils à lui !

Il y vivait ensemble depuis des années ; ils s'étaient à peine quittés, et il le sacrifiait à sa vengeance rancune.

Pour frapper le père, il jetait la fille à l'abîme.

Le fils, son compagnon, Jeanne ! C'était la son rendez-vous, une ruse sur cette conscience qui en connaissait si peu. Mais après tout, le père était puissant ; il avait des millions... Que ne peut-on avec des millions... Tant pis. C'était à lui de le sauver !

Le jour du triomphe étouffait dans l'âme de cet avorton tout autre sentiment !

En cheminant, dans la grande et magnifique avenue des Champs-Élysées, il se perdait pas un pouce de sa taille.

C'était plus le temps où lui, fils de paysans ruinés, de fermiers salés, vendus, jetés à l'air, il remonta au boulevard des Capucines implorer pour ses vieux parents, la pitié de ce millionnaire au cœur de pierre qui le laissait se morfondre devant sa porte.

— Il y a de la poudre dans l'air. Tout était préparé. Il ne restait qu'une besogne à terminer, mettre l'amorce et si bien que rien ne peut arrêter l'explosion.

A cette pensée encore, un ventneur sourcil plissa ses lèvres et une petite flamme flamme phosphorescente passa dans ses prunelles.

Il savait comment s'y prendre. Depuis quelques jours, la manœuvre finale était arrêtée dans son esprit, et à défaut de succès de sa combinaison, il en avait d'autres toutes prêtes pour remplacer la première.

Quand il rentra à la rue Bassano, WHI dormait paisiblement sur un immense divan dans le vestibule.

Le précepteur le prit par le bras et le secoua avec énergie.

L'anglais s'écria après s'être réveillé en sursaut.

— C'est vous ? demanda-t-il étonné en apercevant le professeur.

— Tu dors ?

— Je rêvais... dit le valet en se frottant les yeux ; un rêve détestable... la potence... Newgate... — Imbécile ! — Merci ! — Les malles sont faites ?

L'écossais WHI se mit à rire.

— Vous pensez, dit-il, C'est une besogne de dix minutes... Pas long, le ménage ! Ainsi nous flions demain ?

— Sans faute. — Par le rapide ? — Une heure trente. Les autres sont en route.

— Mieux qu'un route. Arrivé au Havre... et peut-être embarqué pour Southampton. Le marié restera seul à Paris ?

— Pour quelques jours... LA MÈRE